

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
1 an 10.-
6 mois 6.-
3 mois 3.-

Vous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicités
S.A. SUISSE DE PUBLICITE
Fribourg
PRIEURÉ
PRIX DES ANNONCES

Nouvelles du jour

Les nouveaux délégués allemands envoyés à Versailles. L'excitation de l'opinion italienne à propos des conditions de paix.

L'Entente ayant fait savoir à Berlin que, si les délégués allemands qui devaient arriver à Versailles le 25 avril n'avaient d'autre mission que de recevoir le document des préliminaires de paix pour l'apporter à leur gouvernement, leur présence était inutile, l'Allemagne a immédiatement modifié sa manière de faire et décidé d'envoyer en France une phalange de ses hommes actuellement les plus considérables, parmi lesquels son ministre même des affaires étrangères, le comte Brockdorff-Rantzau.

Cette volte-face a aussitôt fait conclure à certains journaux qu'on pouvait y voir le prélude de la complète soumission de l'Allemagne aux conditions de paix qui vont lui être notifiées. Mais il y a une explication différente et peut-être plus juste de ce revirement.

D'abord, il est assez naturel de penser que, puisqu'il avait quelques jours pour examiner le traité, le gouvernement allemand ait préféré s'en occuper à Berlin même, où il pouvait s'entourer des conseils désirables et prendre le vent de l'opinion. Les Alliés voulant avoir à Versailles de véritables plénipotentiaires, c'est-à-dire des hommes autorisés à signer et non pas seulement des gens qui seraient toujours répondu : « Nous en réserverons à notre gouvernement ».

M. Wilson se sent dit : « Soit, nous enverrons là-bas les hommes qui auraient discuté ici. Ils formulèrent directement les objections que nous voulons faire au traité préliminaire de la paix. »

De ce que l'Allemagne sera représentée à Versailles par des hommes politiques en vedette, il est donc prématuré de conclure que la signature de la paix en sera grandement facilitée. Les délégués allemands disputent à présent le terrain, et, quoiqu'il soit plus probable qu'ils ne repartiront pas sans signer, il ne faut pas encore exclure l'éventualité d'un coup de tête qui obligerait les Alliés à recommencer des opérations de guerre.

M. Wilson se sent dit : « Soit, nous enverrons là-bas les hommes qui auraient discuté ici. Ils formulèrent directement les objections que nous voulons faire au traité préliminaire de la paix. »

arrivées, on comprend parfaitement que l'Italie cherche à s'assurer un avenir qui lui permette de voler de ses propres ailes (fare da sé).

On semble n'avoir pas confiance, en Italie, au traité de paix qui se prépare ni à la Société des nations.

Le ministre des affaires étrangères du gouvernement bolchéviste hongrois a fait part à ses collègues que la situation du Soviet de Budapest devenait critique, par suite des progrès de l'armée roumaine, qui approche de Grosswarden. Le ministre a émis des prévisions pessimistes, disant que, pour sauver la république communiste, il faudrait que le prolétariat fût décidé à des sacrifices surhumains.

Que le prolétariat hongrois laisse donc tomber le régime absurde que quelques hommes lui ont imposé, en lui faisant croire qu'ils sont ses amis, alors qu'ils sont les plus grands ennemis de son repos.

On apprend, d'autre part, que l'état intérieur de la république communiste hongroise est des plus précaires. Une députation populaire a demandé au gouvernement d'instituer trois jours de pillage par semaine, pour que le peuple pût se ravitailler.

L'Italie vient de triompher magnifiquement d'une première tentative de révolution bolchéviste. Les éléments subversifs de Milan ont rencontré une résistance inattendue de la part de la bourgeoisie et des éléments modérés de la capitale de la Lombardie. Leur manifestation a provoqué une réaction énergique, trop énergique même, puisque les partisans de l'ordre ont pris d'assaut la rédaction de l'Avanti, l'organe du parti socialiste. L'ont pillée, ont mis en morceaux les machines et y ont mis le feu.

L'échauffourée a coûté la vie à quatre personnes. Les socialistes ont proclamé une grève de vingt-quatre heures en guise de protestation. On a fait grève aussi, par solidarité, dans la plupart des grandes villes, mais l'ordre a été partout maintenu, et le travail bat son plein partout.

On est unanime à regretter les actes de violence qui se sont produits à Milan. Ce n'est pas en imitant les méthodes révolutionnaires que les honnêtes gens défendront l'ordre et la propriété; mais les socialistes ont compris que la grande majorité des Italiens ne s'en laissera pas imposer par une minorité factieuse et bruyante. C'est la morale à tirer de la tragédie de Milan; la leçon portera ses fruits.

La question palestinienne

Un catholique du Royaume-Uni nous écrit : Il n'y a pas de doute que l'opinion catholique française est toujours plus préoccupée du protectorat traditionnel des intérêts catholiques en Syrie et en Turquie. Or, nous ne craignons pas de dire que toute opinion catholique anglaise qui complète regarde avec la plus profonde sympathie tous les efforts du catholicisme français pour restaurer « la fille aînée de l'Eglise », au sommet de son prestige et de sa puissance. Nous sommes indifférents aux visées politiques de notre gouvernement en Palestine; nous sommes encore plus indifférents à l'égard des prétendus désirs des Juifs. D'autre part, nous restons plutôt froids devant les visées politiques du gouvernement français, qui, pendant des années, s'est montré l'adversaire du catholicisme. Les catholiques de la Grande-Bretagne veulent savoir si, dans cette question qui fait couler tant d'encre, il s'agit d'un protectorat des intérêts catholiques pour des buts catholiques, ou d'un protectorat politique pour des visées politiques? Un journal français, très distingué, a rapporté tout le discours du cardinal Bourne, au Caire, sur la tolérance religieuse que l'Angleterre observe dans toutes ses possessions et toutes ses sphères d'influence à l'étranger. Les faits sont là pour appuyer de leur autorité ces affirmations de Son Eminence et le catholicisme qui est appelé

à décider sous quel drapeau la religion jouira des meilleures relations ne pourra pas les oublier. Le problème syrien serait à moitié résolu si nos amis français pouvaient nous assurer que le gouvernement français suivra dorénavant les mêmes principes dans les pays qui tombent sous son protectorat. Ainsi délimitée, la question deviendrait une question de pure politique.

La situation ouvrière en Grande-Bretagne

(De notre correspondant spécial)

Londres, 12 avril. L'orage qui s'annonçait par un grondement toujours plus fort n'a pas éclaté, et l'horizon social anglais — si l'on peut ainsi dire — est en train de s'éclaircir.

Deux faits essentiels sont à retenir dans le développement récent du mouvement ouvrier anglais :

1° La convocation, en février dernier, par le gouvernement, d'une conférence de paix industrielle, qui compte environ 800 membres, dont une moitié représente les employeurs et l'autre les ouvriers. Le but de cette conférence est d'étudier la question ouvrière de la Grande-Bretagne dans toute son étendue, tout spécialement les causes du mécontentement actuel et de proposer au gouvernement les moyens à adopter et les mesures à prendre pour y remédier maintenant et dans l'avenir.

2° La commission également instituée par le gouvernement, composée d'environ 20 représentants de l'industrie, d'autant de représentants des mineurs et siégeant sous la présidence d'un représentant, très compétent, du gouvernement, le juge Sankey. Le but de cette commission, plus limitée et plus immédiate que celui de la conférence susmentionnée, a été d'étudier les conditions de travail des mineurs, leurs revendications, et de faire des propositions au gouvernement pour que ceux-ci pût prendre une décision en vue d'éviter, si possible, la grève générale dont le pays était menacé. Le travail de cette commission était urgent et très délicat, et la manière dont elle s'en est acquittée est digne de tout éloge. Son but est atteint, car il est certain, maintenant, que la grève n'éclatera pas. Les revendications des mineurs sont connues; elles concernaient surtout les salaires, les heures de travail et la nationalisation des mines. Les propositions de la commission, que le gouvernement a faites siennes, sont nettement favorables aux demandes des ouvriers en ce qui concerne les deux premiers points; la question de la nationalisation n'a pas encore été tranchée, mais il est intéressant de noter que, aux termes du rapport présenté au gouvernement, le système actuel d'exploitation est condamné. Les représentants des mineurs ont accepté, à l'unanimité, les propositions du rapport Sankey, qui sont celles du gouvernement et ont recommandé aux mineurs de les accepter. La votation à ce sujet a commencé et les chiffres connus jusqu'à ce jour laissent entrevoir une forte majorité en faveur de l'acceptation des propositions du gouvernement. Les cheminots et les ouvriers de transport étant également arrivés à un accord avec le gouvernement, la menace de grève prononcée par la triple-alliance ouvrière anglaise est conjurée, du moins pour le moment.

En résumé, le but de cette commission a été atteint et nous avons été épargnés d'une grève générale, qui, en ce moment-ci, aurait facilement pu se développer en un désastre européen.

C'est à la conférence de paix industrielle, mentionnée plus haut, qui appartient maintenant de consolider la situation. Y réussira-t-elle et saura-t-elle trouver — comme c'est l'ambition de ses promoteurs — une solution durable et applicable pour toutes les questions sociales de l'avenir? Il faudrait être très optimiste pour pouvoir répondre affirmativement à cette question. Ce qu'il est toutefois permis d'affirmer, c'est que les débats de la conférence sont très réjouissants et qu'elle contribuera, sans doute, à faire disparaître, jusqu'à un certain degré, l'esprit d'antagonisme qui s'est emparé du monde actuel et qui l'a divisé en deux camps : les bourgeois et les ouvriers, comme si les bourgeois n'étaient pas des ouvriers ou que l'expression « ouvrier » était incompatible avec celle de bourgeois!

Cette conférence vient de publier son rapport qui contient nombre de propositions en faveur des classes ouvrières et — fait réjouissant et peu commun de nos jours — les 400 employeurs et les 400 représentants des ouvriers ont adhéré à l'unanimité aux conclusions de ce rapport. De son côté, le gouvernement a déclaré qu'il s'étudierait avec bienveillance et qu'il ferait des propositions aussitôt que possible. Voici les conclusions essentielles de ce rapport :

Introduction par voie légale de la semaine de 48 heures. Fixation de salaires minimums. Institution d'un Conseil industriel national siégeant en permanence et ayant à suivre de près des mouvements de la vie sociale. La semaine de 48 heures paraît d'ores et déjà

acquise. Etant donné ce fait, ne serait-il pas de bonne politique, de la part de l'industrie suisse de suivre le bon exemple donné par quelques entreprises déjà et d'accorder à ses ouvriers, de son propre chef, sans que l'Etat ait à intervenir, la semaine de 48 heures, et de faire ainsi le premier geste de réconciliation dont la société humaine a tant besoin.

Une chose ne doit toutefois pas être oubliée dans toutes les tentatives faites pour rétablir un état de paix dans le monde social : Les plus beaux documents, les plus parfaites conventions ne resteront que lettre morte tant que l'esprit de conciliation, de bienveillance mutuelle et de coopération n'aura pas pris le dessus sur la conception matérialiste de la vie dont l'idéal se résume dans l'argent et la jouissance. L'esprit qu'il nous faut, c'est l'esprit du christianisme.

L'article du général Maitrot

M. Alfred Ribeaud répond dans le Pays de Porrentruy à l'article de l'Echo de Paris où le général Maitrot demandait que le pays d'Ajoie fût rattaché à la France.

M. Ribeaud range en trois catégories les raisons invoquées par le général Maitrot : Arguments militaires; Arguments historiques; Arguments d'ordre sentimental.

Il ne veut pas s'arrêter aux arguments militaires.

« S'il ne nous appartient pas d'empêcher quelqu'un de discuter notre frontière, nous ne vivrons personne sur ce terrain. L'intégrité du territoire helvétique nous est sacrée. »

L'argumentation historique du général Maitrot est pleine d'erreurs; M. Ribeaud le prouve : « Le Jura, actuellement bernois, et l'Ajoie, en particulier, avaient, d'après le général Maitrot, été « arrachés » à la France. Il y a une erreur. Notre pays — commençons par préciser ce point — fut annexé à la république voisine. Non seulement la réunion à la France, en 1793, est considérée par tous nos historiens jurassiens comme une annexion, mais c'est aussi l'avis d'un Français tel que M. Gustave Gautherot.

« En 1814 et 1815, l'opinion jurassienne ne souhaitait nullement un retour à la France. Les guerres napoléoniennes avaient saigné notre pays au quatre veines; et si, dans la bourgeoisie, il y avait bon nombre d'intellectuels qui restaient attachés à des institutions dont ils avaient pu apprécier les bienfaits, l'énorme majorité de la population était pour la réunion à la Suisse, sous la forme d'un canton.

« Si la France avait été « arrachée » à la France, celle-ci aurait fait entendre une protestation; sinon en 1815, du moins dans les années qui suivirent. Non seulement la France n'a jamais réclamé notre pays, mais, lorsque le conseil municipal de Porrentruy demanda, en 1814, à Louis XVIII, le retour du pays à la France, comme lorsque, un peu plus tard, l'un ou l'autre Jurassien tenta des avances à Paris, on fit toujours, là-bas, la sourde oreille.

« Le général Maitrot fait état, en effet, d'une adresse du 1<sup>er</sup> mai 1814, du conseil municipal de la ville de Porrentruy à Louis XVIII. Mais l'auteur de l'article de l'Echo de Paris ignore que, si une adresse fut envoyée le 1<sup>er</sup> mai 1814 à Louis XVIII, une pétition y répondit le 3 mai 1814.

Cette pétition prouve que l'adresse ne répondait pas au sentiment général des habitants de Porrentruy.

« Les habitants de Porrentruy voulaient faire partie intégrante du Corps helvétique. Tel était l'avis général dans notre région en 1814.

« Ni l'Ajoie, ni le Jura, en général, n'ont été « arrachés » à la France. S'il y eut alors une « iniquité », c'est bien plutôt l'annexion à Berne de populations qui désiraient devenir suisses, mais en formant un canton autonome.

« Autre erreur. « Le Jura bernois et l'Ajoie formaient, dit le général Maitrot, avant la Révolution, le domaine temporel des princes-évêques, de Bâle, quoique leur souverain spirituel fût pour les catholiques, qui sont la grande majorité de la population, l'archevêque de Besançon. » Il n'y a que sur Porrentruy et la partie occidentale de l'Ajoie que l'archevêque de Besançon avait la juridiction; le reste de la principauté faisait partie du diocèse de Bâle.

M. Ribeaud vient enfin aux arguments d'ordre sentimental invoqués par le général Maitrot.

« Le culte de la France, l'admiration pour le rôle qu'elle a joué dans le monde, etc., tout cela, qui est profondément gravé dans notre cœur, n'implique pas le désir de voir l'Ajoie réunie à la France.

« Le caractère distinctif de l'ensemble des Jurassiens est un esprit particulariste très accusé. C'est cet esprit particulariste qui fait que le Jura se trouve heureux d'être suisse; car le système fédéral, qui est à la base de l'alliance helvétique, garantit mieux, en principe, le maintien des traditions d'un petit pays, que ne peut le faire la centralisation française.

« Malgré son amitié sincère pour la France,

L'Ajoie veut rester suisse. Nous sommes les Suisses, non des « alliés de la Suisse ». Il faut qu'on le sache.

EN AUTRICHE



LE D<sup>r</sup> CHARLES RENNER nouveau président de la République d'Autriche allemande

EN ALLEMAGNE

A Hambourg

Hambourg, 22 avril.

La populace a tenté de prendre d'assaut le bâtiment de la police. Un civil et un spartacien ont été tués; deux agents et quatre Spartaciens sont blessés.

Plus de charbon

Francfort, 22 avril.

La direction des chemins de fer de Francfort fait savoir que le trafic des voyageurs est suspendu jusqu'à nouvel avis, en raison de la diminution des stocks de charbon.

Contre l'anarchie

Wurzbourg, 22 avril.

L'université de Wurzbourg est fermée jusqu'à nouvel avis. Les étudiants et les professeurs sont invités à entrer dans le corps des volontaires formé pour abattre le Soviet de Munich. Des appels du gouvernement et du commandant du 2<sup>e</sup> corps d'armée bavarois invitent étudiants et professeurs à entrer dans la garde populaire bavaroise.

Une révolution d'opérette

Un Suisse qui a passé à Lindau le jour même où le Soviet y fut renversé dit que toute l'affaire lui a fait l'effet d'une révolution d'opérette. Après qu'on eut tirillé dans les rues, la population fut convoquée à venir voter sur le maintien ou le renversement du gouvernement bolchéviste. Le premier qui prit la parole fut un chef ouvrier, le même qui avait proclamé la république prolétarienne. Il déclara tout bonnement qu'il avait été trompé; on lui avait fait croire que toute la Bavière marcherait. Il n'y avait plus qu'à désigner le Soviet. Contraste piquant : un respectable bourgeois qui prit la parole ensuite proposa de ne pas abolir le Soviet tant que les troupes wurtembergoises seraient là. Ce patriote bavarois manifesta une violente indignation de ce que des étrangers s'étaient mêlés des affaires locales. Mais l'assemblée passa outre et vota la destitution du Soviet.

Le comte Czernin

L'ancien ministre Czernin, qui avait été arrêté à la frontière autrichienne au moment où il voulait passer en Suisse, a demandé à se rendre dans sa propriété d'Autriche. Aucune opposition à ce projet n'a été faite de la part du gouvernement.

Le bolchévisme en Turquie

Budapest, 22 avril.

B. C. H. — Des informations d'Odessa disent que les vilayets de la petite Asie seraient transformés en république des Conseils. Une commission révolutionnaire envoyée par les troupes rouges est à l'œuvre à Constantinople.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le vicaire apostolique d'Egypte

Le Père Couturier, de l'Ordre des Dominicains, de nationalité anglaise, a été nommé vicaire apostolique d'Egypte. Il sera consacré évêque dimanche prochain, dans l'église de la Minerve, à Rome, par le cardinal van Rossum. On rattache cette nomination au voyage du cardinal Bourne en Orient. C'est une de ses premières conséquences. L'Angleterre s'était jusqu'ici désintéressée de la vie catholique en Orient; au point de vue religieux, elle ne s'ap-

payait que sur des missions protestantes, ce qui l'a mise en état d'infirmité en face des puissances catholiques dont les missions ont toujours contrabalançé efficacement l'influence protestante anglaise.

# Confédération

## LA VOTATION DU 4 MAI

La longue durée de la guerre et les énormes dépenses auxquelles a dû consentir la Confédération pour assurer la sécurité militaire et économique du pays, l'ont chargée d'une dette qui dépasse aujourd'hui de beaucoup le milliard.

Sont soumis à l'impôt les fortunes nettes de plus de 10,000 francs et les revenus de plus de 2000 francs. Le revenu est exonéré jusqu'à 3000 francs pour les fortunes de 10 à 20,000 fr. et jusqu'à 4000 fr. pour celles inférieures à 10,000 fr.

L'impôt ne doit être prélevé que jusqu'au moment où son produit parviendra, avec celui des impôts déjà prélevés et de l'impôt sur les bénéfices de guerre, à faire face aux frais de la mobilisation.

La perception de cet impôt de guerre est d'urgence nécessaire pour maintenir le prestige et le crédit de la Confédération. Les bases en sont justes et, en exonérant largement de l'impôt les ressources modestes, on a tenu compte dans une large mesure de la situation de l'ouvrier, du petit paysan, de l'artisan et de nombreux fonctionnaires et employés.

La perception de cet impôt de guerre est d'urgence nécessaire pour maintenir le prestige et le crédit de la Confédération. Les bases en sont justes et, en exonérant largement de l'impôt les ressources modestes, on a tenu compte dans une large mesure de la situation de l'ouvrier, du petit paysan, de l'artisan et de nombreux fonctionnaires et employés.

On nous écrit de Berne : Le Conseil fédéral a réuni les membres du Conseil d'administration de la Banque nationale pour une nouvelle période. Trois nouveaux membres ont été nommés : MM. Bühler (Winterthur), Dettling, président de la Banque cantonale de Schwyz, et le conseiller d'Etat Affolter, à Soleure. M. Affolter est le premier socialiste qui entre au Conseil d'administration de la Banque nationale.

On nous écrit de Berne : Le Conseil fédéral a été membre de la commission fédérale des poids et mesures M. 1. professeur Vincent Morger, directeur du Séminaire de Marienberg (Saint-Gall).

On nous écrit de Berne : Pour alléger la situation précaire des Suisses revenus de Russie et d'autres pays, le Conseil fédéral a consenti à faire une nouvelle avance d'un million, sur le compte de l'avoir que ces Suisses possèdent dans tous les pays qu'ils ont quittés.

Le gouvernement de l'Autriche allemande, en reconnaissance des secours accordés par la Suisse à la ville de Vienne, a fait présent au Conseil fédéral des lettres du poète suisse Gottfried Keller à l'écrivain allemand Paul Heyse.

Les C. F. F. reprendront le 27 avril le service du dimanche, à teneur de l'horaire du 12 décembre 1918. Les entreprises de transport privées sont autorisées à procéder de la même façon. La mesure est prise provisoirement.

Le conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement s'est réuni sous la présidence de M. Ad. Thelin, qui a rendu, en ouvrant la séance, un juste tribut d'hommages au regretté directeur M. Victor Duboué. Le Conseil a décidé de protester contre la décision du Conseil fédéral qui n'a pas remplacé définitivement M. Duboué, son successeur, M. Paschoud, n'ayant été nommé que directeur-suppléant.

Dans la discussion sur la grève des chemins de fer, un membre du Conseil a attiré l'attention sur les inconvénients que présente la procédure suivie d'attendre le résultat des enquêtes judiciaires pour prendre des mesures administratives, comme dans le cas de M. Woker, dont la présence au Conseil d'administration, après les événements du 11 novembre, constitue un danger pour les Chemins de fer fédéraux.

Plusieurs plaintes se sont fait entendre sur l'horaire actuel, qu'on espère améliorer dans un avenir pas trop éloigné, les perspectives d'approvisionnement du charbon étant un peu meilleures.

Le Conseil fédéral a modifié les articles 7, 8, 10 et 18 de l'arrêté de septembre 1916 concernant l'impôt sur les bénéfices de guerre. Ces modifications portent entre autres : Pour la recherche du revenu net de l'année 1919, le taux prévu comme intérêt du capital engagé dans le commerce ou dans l'industrie est élevé à 8 %.

On considère comme revenu moyen annuel, pour les particuliers, les sociétés en nom collectif et en commandite, un montant minimum de 15,000 fr. et pour les sociétés anonymes, les sociétés en commandite par actions et les sociétés coopératives, 6 % au minimum du capital social versé ou 15,000 fr.

On ajoute au revenu moyen un montant annuel de 6 % du capital nouvellement acquis dans une des années précédentes ou en l'année 1914.

Les frais d'examen des livres sont à la charge du contribuable lorsqu'il est constaté qu'il a présenté une déclaration d'impôt insuffisante.

Un collaborateur de la Gazette de Lausanne, M. Serge Persky, publie un projet d'instructions pour l'organisation du pouvoir bolchéviste en Suisse, datant de la fin octobre 1918, qui aurait été envoyé de Russie au ministre plénipotentiaire bolchéviste Joffé, à Berlin, pour être transmis à la légation russe à Berne. Ce document a été livré à M. Persky par un ami de Pétrograd.

Le nombre des personnes arrêtées ne sera pas inférieur à deux mille. A toute velléité de résistance ou de trahison, les otages seront immédiatement exécutés en place publique.

On aimerait savoir si notre légation en Russie n'a pas eu connaissance d'un document intéressant aussi vivement notre pays.

## ARMÉE SUISSE

Le Département militaire communique ce qui suit sur les incidents qui se sont produits dans la 1<sup>re</sup> compagnie du bataillon saint-gallois 81 : Le 9 avril, en rentrant d'un exercice de combat, des soldats de la compagnie en question tirent des cartouches à blanc. Après enquête, le commandant de régiment décida que les coupables devaient être punis de deux jours d'arrêts.

Le 15 avril, au matin, le commandant de la compagnie ordonna le licenciement, après avoir posé la question usuelle au sujet des plaintes que les soldats pourraient avoir à formuler, et avoir mis à part ceux qui devaient prendre les arrêts. Malgré l'ordre de rompre les rangs, une grande partie de la compagnie refusa de s'éloigner des cantonnements.

Le chef de compagnie répondit négativement, en disant que la peine avait été dictée par le commandant de régiment et que c'était à lui qu'il fallait s'adresser. C'est ce qui eut lieu dans la suite, par une requête d'un sous-officier, formulée au nom de toute la compagnie. Lorsque le chef de compagnie fit amener le détachement des hommes punis, une grande partie de la compagnie suivit en manifestant. Un officier parvint à dissuader les hommes de manifester et les décida à réintégrer le cantonnement.

Vu ces incidents, le commandement de l'armée a déferé les meneurs et les sous-officiers au juge d'instruction ; les autres soldats ont été punis disciplinairement.

## LETTRE DE NEUCHÂTEL

### Elections

Le peuple neuchâtelois est appelé à réélire, dimanche prochain, le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. La campagne électorale bat son plein et la lutte promet d'être assez vive.

Pour l'élection du Grand Conseil, qui se fait selon le système de la représentation proportionnelle, chaque parti va au vote sous son propre drapeau.

C'est là, d'ailleurs, la principale inconnue du scrutin de dimanche. Dans le reste du pays, les élections au Grand Conseil n'apportent pas grand changement aux situations acquises.

Pour l'élection au Conseil d'Etat, qui se fait à la majorité absolue, les partis bourgeois ont conclu une entente et portent en liste, l'un et l'autre, quatre des conseillers sortants, soit trois radicaux et un libéral, et en remplacement de M. Pettavel, qui a décliné une nouvelle candidature, M. Edgar Renaud, président du tribunal du Locle.

Les socialistes ont peu de chances de faire passer les deux candidats qu'ils opposent aux candidats bourgeois et sans doute veulent-ils simplement se compter sur les noms des deux « camarades » qu'ils portent en liste. L'un est M. Bregust, officier à La Chaux-de-Fonds et actuellement président du Grand Conseil. L'autre, M. Henri Spinner, professeur de botanique à l'université de Neuchâtel, a représenté les socialistes au Conseil général de Neuchâtel et a même présidé cette assemblée.

### NÉCROLOGIE

M. la chanoine Habermacher A Beromünster (Lucerne), est décédé, le vendredi saint, M. le chanoine Balthasar Habermacher, un prêtre zélé, qui a exercé le ministère paroissial pendant une trentaine d'années avec autant de succès que d'ardeur.

Nous avons annoncé la mort de l'éditeur Frédéric Zahn, de Neuchâtel, dont les nombreuses éditions ont fait connaître le nom bien au-delà des frontières de notre pays. Zahn avait inauguré chez nous le système des éditions à grand lancement et c'est par camions entiers qu'étaient conduites à la poste les « tiraisons envoyées » en communication et que le client était prié de retourner dans les trois jours sous peine d'être considéré comme souscripteur.

D'une extraordinaire puissance de travail, Zahn menait ses éditions tambour battant. Il a vulgarisé un certain nombre d'œuvres de bon aloi.

## AU TESSIN

On nous écrit : Une retouche apportée à ma correspondance au sujet des poursuites intentées au journal charivarique Il Regno, pour fait de pornographie, a rendu infidèlement ma pensée. Il Regno ne s'imprime pas sur les mêmes presses que le journal du parti conservateur, car celui-ci paraît à Bellinzona et Il Regno à Lugano ; mais l'organe conservateur est édité par la même maison Grassi, qui est propriétaire de la feuille charivarique. C'est-à-dire que le comité conservateur a cédé à la maison Grassi, pour douze ans, en 1913, la gestion administrative du Popolo e Libertà.

Bellinzona, 21 avril. Aujourd'hui, le Grand Conseil s'est réuni pour la session régulière de printemps. Il a élu pour son président M. l'avocat Louis Balestra, de Briogio, représentant de la Drole, dont le discours inaugural a constaté que, au milieu des convulsions affreuses de ces années de guerre et du moment actuel, notre patrie, la Suisse, par la volonté de la Providence divine, par la vertu de son peuple, par la force de ses libres et saines institutions et par la sagesse de ses magistrats, a su surmonter l'épreuve redoutable en gardant haut son honneur.

M. Balestra a salué le choix de la Suisse comme gardienne du siège de la Ligue des nations, juste récompense de la droiture et de l'abnégation de notre peuple et hommage des puissances à la loyauté et à la noblesse de l'action charitable de la Suisse.

M. Balestra a salué les justes revendications visant à établir un ordre social plus équitable ; il a ajouté que ces réformes devront trouver, dans la plus ancienne République du monde, l'application la plus généreuse, en tenant compte des intérêts de toutes les parties de la nation suisse. Il faudra maintenir et même accentuer le principe fédéraliste si cher à notre peuple tessinois.

M. Balestra a parlé des devoirs de la jeunesse, et, en premier lieu, de la jeunesse studieuse, qui doit éviter tout ce qui pourrait donner lieu à des suppositions fâcheuses au sujet de notre patriotisme. L'attachement du peuple tessinois à la Suisse n'est pas discutable, non plus que sa satisfaction et sa fierté de former un des Etats frères de la patrie suisse. Personne n'est autorisé à des affirmations qui y contredisent.

M. Balestra énumère ensuite les objets principaux de la session, en faisant appel à l'esprit de concorde et de sacrifice. Nous aussi, nous devons tirer la leçon des événements qui se sont déroulés et se déroulent autour de nous. Nous voulons la réalisation des réformes dans l'ordre et dans la liberté. Comme vice-président, la Gauche a proposé M. Gabuzzi, député aux Etats, dont l'élection a eu lieu sans opposition.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### Le prix du papier en France

Un journal de Paris raconte ce qui s'est passé à la récente assemblée du syndicat français des fabricants de papier d'emballage. Ces messieurs demandent évidemment qu'on les protège contre la concurrence étrangère, pour leur permettre d'écouler leurs stocks à prix fort. Et il continue : Toutefois, désireux de donner satisfaction à la consommation, ils consentiraient à une baisse de 50 francs les 100 kilos sur les prix de novembre.

Avant la guerre, les papiers français gagnaient environ 5 francs par 100 kilos. Leur marge de bénéfices est singulièrement élargie. Ils peuvent « consentir », sans compromettre leurs intérêts, une petite diminution... de 500 francs par tonne. Mais le plus joli, c'est cette décision de l'assemblée : Une note sera envoyée à une fabri-

## Feuilleton de LA LIBERTE

# AU RETOUR

Par HENRI ARDEL

Mais le trouverait-elle ? Lui et Henriette étaient de si parfaits moutons, que leur foyer conjugal ne les voyait pas souvent le soir. Elle se rappela : « Vendredi, soir d'Opéra. » Henriette le jour même, avait dit qu'elle allait entendre *Lohengrin*, et jamais elle ne se rendait de bonne heure au théâtre. Peut-être serait-il encore possible de les rencontrer.

Tout en finissant d'attacher sa pelisse de fourrure, elle expliquait à la gouvernante : — Vous allez rester auprès de Simone jusqu'à ce que je revienne. J'espère que je ne serai pas bien longtemps absente... Mais je suis obligée d'aller immédiatement voir une personne très malade que me demande. Si, par malheur, Simone se trouvait souffrante, vous m'enverriez chercher tout de suite avenue d'Antin, à cette adresse.

Elle griffonnait sur un papier qu'elle tendait à l'Anglais. Puis, comme on l'avertissait que la voiture l'attendait, elle descendit rapidement. En route, une impatience la brûlait, car le cheval n'avancait que lentement à cause de la neige tombée durant l'après-midi et elle avait peur d'arriver chez les d'Artaud quand ils seraient déjà partis pour l'Opéra. — Mme d'Artaud est-elle chez elle ? — Oui, Madame. Un soupçon d'allègement s'échappa de sa poi-

trine oppressée. Mais cette impression que le temps était compté la dominait si forte que, introduite dans ce petit salon, elle resta debout et, incapable d'une attente paisible, elle se mit à marcher au hasard dans la pièce. D'ailleurs, au bout de quelques secondes, Henriette apparut. Elle était déjà coiffée pour l'Opéra ; une large étoile de diamants flamboyait dans la forsade blonde de ses cheveux ; mais un élégant déshabillé emprisonnait encore sa petite personne.

— Hélène, vraiment, c'est bien toi ? Je ne voulais pas le croire quand je t'ai entendu annoncer ? Qu'est-il arrivé ? Simone est-elle souffrante ? Oh ! comme tu es pâle !... Pourquoi ?... Qu'y a-t-il ? — Ne t'inquiète pas, Henriette, il ne s'agit que de moi. Je suis ici parce que je viens de recevoir un billet au sujet duquel ton mari pourrait peut-être me donner quelques explications.

— Maurice vient tout de suite... Et moi, je ne puis te renseigner ? — Non, regarde... Hélène lui tendit le papier qu'elle dévora des yeux. — Oh ! fit-elle, si saisis qu'aucun mot ne lui vint. Mais son mari entrant, elle courut à lui. — Maurice, est-ce que tu sais ? — Quoi ? — Qu'avez-vous ? Hélène, est-il arrivé un malheur ? — Mais non, répéta Henriette avec vivacité... Mais non, au contraire... C'est seulement quelque chose de si inattendu, de si drôle... je veux dire de si étrange... Figurez-vous que Paul de Bressane est mourant !

M. d'Artaud répéta, croyant avoir mal compris. — Mourant ? Hélène, est-ce vrai ? — Je ne sais... Voyez ce qui est écrit là. Je suis venue parce que je pensais que peut-être vous pourriez me dire ce qui est arrivé à M. de Bressane.

— Non, je n'ai rien appris de nouveau le concernant. Hélène se mit à rattacher sa pelisse qu'elle avait machinalement entr'ouverte. — Alors, à bas, je connaîtrai la vérité. — Là-bas... où cela ? fit Henriette. — Chez... M. de Bressane.

— Comment tu irais chez cet homme ?... Mais, Hélène, c'est de la folie toute pure ! Maurice, vous l'entendez ? — Il comptait attentivement la jeune femme. — Est-ce que vraiment, d'Hélène, vous avez l'intention de répondre à l'appel contenu dans ce billet ? — Je crois que je ne puis faire autrement, dit-elle toujours très blanche, des yeux perdus vers les flammes du foyer.

Mais ce n'était pas le sentiment d'Henriette. — Alors, comme cela, ton mari, après avoir tourmenté, insulté, brutalisé, puis abandonné pendant plusieurs années, imagine de se souvenir de ton existence parce qu'il a besoin de toi, peut-être tout bonnement pour te soigner, et tu vas le trouver sans hésiter ? Tu es révoltante, avec ta bonté ! — Simplement, Hélène dit d'une voix assurée. — Au contraire, j'ai beaucoup hésité... Cela me faisait horreur d'entrer même chez lui, d'être obligée sans doute de lui parler, de

paraître ne plus me souvenir... Mais c'eût été trop lâche de me dispenser ainsi d'un devoir pareil qu'il me semblait très dur à remplir. Henriette bondit. Une vraie indignation la secouait à l'idée d'un rapprochement même fugitif entre la jeune femme et Paul de Bressane.

— Un devoir... Oh ! as-tu appris que tu avais encore des devoirs envers un pareil individu ?... S'il doit mourir... eh bien, tant mieux après tout ! Tu seras délivrée d'un abominable mari et tu le retrouveras libre enfin, ma pauvre chérie !

Hélène l'arrêta d'un geste doucement. — Je t'en supplie, Henriette, ne parle pas ainsi ; tu me fais mal. Comprends-moi, je t'en prie. Si réellement il m'a demandé, si... un malheur lui arrive sans que, par ma faute, je l'aie revu comme il le souhaite peut-être, pour une raison ou pour une autre, jamais de ma vie je ne pourrai me le pardonner.

Et son accent était si sincère et si grave qu'Henriette se tut, dominée, pendant que son mari ajoutait : — Hélène a raison, Henriette. Ne cherchez pas à l'arrêter. Hélène se pencha vers Henriette et effleura des lèvres ses cheveux. — Adieu. Ne me retiens pas davantage. Je ne me consolerais pas d'être arrivée trop tard !... Ce serait un regret de plus dans ma vie. Maurice, qui écoutait pensif, intervint encore : — Vous avez votre voiture, n'est-ce pas ? — Non, c'est été trop long d'atteler. J'ai fait chercher le premier fiacre venu.

— Et tu n'as emmené ni domestique ni femme de chambre ?... Et tu t'en vas ainsi à l'aventure sans savoir où tu tomberas ! Et si ce billet est faux ?... Oh bien si ton mari l'a écrit seulement pour l'attirer, chez lui et l'y faire signer des papiers quelconques, parce qu'il manque d'argent ?... Maurice, empêcha la de partir ou elle avait elle... — Cela serait peut-être le mieux... Hélène, je serais tout prêt à vous accompagner ; mais vous, Henriette, iriez-vous à l'Opéra avec les de Permes ? Ils ne s'y rendent jamais que tard ; on pourrait les faire prier de vous attendre.

— C'est cela... ou plutôt non... Je ne tiens pas du tout à l'Opéra quand on y joue du Wagner. Entre nous, je Wagner est très chic, mais émuveux à l'avenant ! Hélène, emmène-moi... Je resterai dans la voiture, s'il le faut, mais enfin je saurai !... Mme de Bressane passa la main sur son front. Mille fois, elle eût mieux aimé ne pas avoir appris d'elle, en cette circonstance, Henriette, dont elle redoutait l'incoercible légèreté ; mais, par délicatesse, elle n'en témoigna rien. Elle dit seulement : — Le temps presse et tu n'es pas habillée. — Donne-moi une seconde. Je suis très vite, quand je veux... Tu verras. En effet, au bout de quelques minutes à peine, elle reparut prête ; et bientôt tous trois partirent. La distance fut vite franchie, et Maurice s'arrêta hors de la voiture : — Attendez-moi ici ; je vais monter jusqu'à l'appartement voir ce qu'il en est et me rendre compte si vous pouvez venir. (A suivre.)

# Dernière Heure

## La conférence de Paris

Paris, 23 avril.

(Havas.) — Les chefs de gouvernement ont tenu hier mardi, deux séances. A la première assistaient MM. Lloyd George, Clémenceau et Orlando. Elle a été consacrée à la recherche d'une solution transactionnelle au sujet du problème de l'Adriatique. Aucune décision n'a encore été prise.

MM. Wilson, Lloyd George et Clémenceau se sont réunis afin d'étudier la question de Kiao-Tchéou, au sujet de laquelle existe un différend sino-japonais. Le Japon insiste pour que ce problème soit résolu avant l'arrivée des délégués allemands, le traité des préliminaires de paix devant, dit-il, régler toutes les questions intéressant l'Allemagne. Cette question doit avoir une solution dans le traité lui-même. Le point de vue est le suivant :

La Chine réclame le droit de récupérer le territoire de Kiao-Tchéou et le port de Tsing-Tao, sans compensation, comme restitution directe de l'Allemagne comme butin de guerre. La Chine refuse au Japon le droit de revendiquer ces territoires et de recevoir aucune compensation en échange, sous forme de concession sur ces territoires ou sur les intérêts détenus sur ces territoires par l'Allemagne.

Kiao-Tchéou et le port de Tsing-Tao étaient devenus territoires allemands pour une durée de 99 ans, au terme d'un bail. Le Japon s'est emparé de Tsing-Tao, a emprisonné tous les Allemands, a occupé la ville et le territoire et a pris possession de tout ce que les Allemands y possédaient autrefois. Cette expédition a coûté au Japon 2000 soldats environ et 80 millions.

Le territoire allemand de Kiao-Tchéou et le port de Tsing-Tao sont réclamés par la Chine, qui allègue que la déclaration de guerre de la Chine en 1917 a annulé tous les traités entre la Chine et l'Allemagne, y compris la cession de Kiao-Tchéou et le Tsing-Tao.

Le Japon revendique le droit de garder ces territoires comme butin de guerre, s'engageant à les restituer ultérieurement à la Chine.

Aucune décision n'a été prise hier, mardi. L'examen de ce problème a été confié à quelques spécialistes devant apporter un compromis à bref délai.

## Déclarations du président allemand

(Havas.) — Le président Ebert a remis, le 20 avril, au représentant du Temps à Berlin des déclarations constatant que la situation intérieure de l'Allemagne, comme celle de tous les pays, dépend absolument de la situation universelle.

C'est dans l'admission universelle de cette solidarité, a dit Ebert, que je vois la meilleure garantie pour la paix du monde. La plus monstrueuse défiance avant la guerre par un journal anglais, que la ruine économique de l'Allemagne serait un enrichissement pour les Anglais, peut avoir eu une justesse relative dans la société capitaliste, mais elle ne constitue qu'une abominable folie dans le nouveau monde socialiste.

Ebert, constatant que c'est au régime français que le socialisme doit une grande partie de ses idées créatrices, a confiance que la France ne restera pas fermée à la pensée de la solidarité de tous les travailleurs humains.

Si cette idée domine en France, de bons rapports ne tarderont pas à s'établir entre les deux pays. L'Allemagne serait disposée à traduire cette pensée dans la réalité en aidant de toutes ses forces la France à reconstituer ce qui a été détruit par la guerre.

M. Ebert a protesté contre le maintien des prisonniers en captivité au moment où vont s'ouvrir les négociations sur la conclusion de la paix.

Il a déclaré qu'il ne pourrait pas considérer comme une garantie de la paix future ou de bonnes relations entre la France et l'Allemagne la création d'un Etat-tampon westphalo-rhénan.

Le président espère que la compréhension des vrais intérêts de leur pays empêchera les hommes d'Etat français de demander à l'Allemagne sa signature au bas de conditions de paix qui seraient en désaccord essentiel avec ces points de vue.

## Allemagne et Russie

Londres, 23 avril.

Le correspondant du Daily Telegraph à Varsovie dit qu'un traité formel entre l'Allemagne et les bolchévistes russes a été signé la semaine dernière. Kautzky a remis personnellement à Léning le texte du traité rédigé à Berlin.

## Les affaires de Russie

Omsk, 23 avril.

Un détachement de troupes russes de l'armée du Nord, provenant d'Arkhangel, est attendu à Omsk. Le détachement a effectué le trajet dans de pénibles conditions, à travers la région de Tmardinsk.

Paris, 23 avril.

(Havas.) — On apprend d'Omsk, en date du 17 : La Rousskaïa Armia annonce que les troupes sibériennes opérant dans la région de Bukurilano ont battu les rouges et se sont emparées de la ville. Enthousiasmés par cette victoire, les paysans se soulèvent partout contre les bolchévistes.

## Vilna reprise aux bolchévistes

Vilna, 23 avril.

La ville de Vilna, occupée depuis quelques semaines par les bolchévistes russes, a été prise par les troupes polonaises.

On annonce l'arrivée en Pologne des premiers contingents de l'armée du général Haller.

## L'armée rouge hongroise

Budapest, 23 avril.

(B. C. H.) — Le gouvernement des conseils a nommé commandant en chef de l'armée au

départ de la Thésis, le commissaire du peuple Bohm. Ce dernier se rendra immédiatement à son quartier général où il prendra aussitôt le commandement des troupes.

Le gouvernement des conseils a également nommé commandant de la commission des troupes de l'arrière le commissaire du peuple Tibor. Ce dernier sera chargé de réprimer le mouvement contre-révolutionnaire qui se manifestait dans la zone de guerre, ainsi que de maintenir l'ordre et la discipline parmi la population civile et les troupes derrière le front.

Le commissaire Bohm a nommé chef de l'état-major général de l'armée au delà de la Thésis le « camarade » Auréli Stromfeld.

## Le ravitaillement de l'Allemagne

Berlin, 23 avril.

(Wolff.) — M. Hoover, contrôleur américain des vivres, est arrivé à Berlin avec une suite nombreuse.

## Fin de grève

Berlin, 23 avril.

(Wolff.) — Les employés grévistes de chacune des banques de Berlin ont décidé de cesser la grève et de reprendre le travail mardi ou aujourd'hui, mercredi.

## Un général destitué

Milan, 23 avril.

Comme conséquence des derniers événements de Milan, le général Gastaldello, qui commandait la division territoriale de Milan, a été relevé de son commandement, qui a été confié au général Rocca.

## Affaires d'Espagne

Madrid, 23 avril.

(Havas.) — Le ministre d'Etat et l'ambassadeur de Grande-Bretagne ont signé la convention préparée par le gouvernement Romanonoff.

Le gouvernement espère pouvoir rétablir les communications téléphoniques dans toute l'Espagne dans les 48 heures.

A Alfay, la grève textile s'est aggravée. L'état de siège a été proclamé.

## Accident d'aviation

Londres, 23 avril.

(Havas.) — Un avion avec sept personnes à bord, s'élevait près de Andover, a heurté un poteau télégraphique et a capoté sur un toit. L'appareil s'est enflammé. Cinq des passagers ont péri. Un lieutenant et un sergent ont pu échapper. Ils ont été transportés à l'hôpital, grièvement blessés.

## SUISSE

### Tuée par une automobile

Genève, 23 avril.

Hier soir, mardi, une septuagénaire, M<sup>lle</sup> Adèle Rouiller, Vaudoise, a été renversée et tuée par une automobile conduite par M. Rosset, mécanicien.

### Etat civil de la ville de Fribourg

#### Naissance

16 avril. — Miserez, Alphonse, fils de Germain, négociant, de Lajoux (Berne), et de Marie, née Wermelie, Beaugard, 38.

17 avril. — Gœtschmann, Jeanne, fille de Jean, de Guggisberg et Le Locle, commis de banque, à Corcelles (Vaud), et de Jeanne, née Krähenbühl.

19 avril. — Thalmann, Cécile, fille d'Albin, imprimeur, de Fribourg et Saint-Ours, et d'Alice, née Piccard, Planche supérieure, 214.

Clerc, Gabrielle, fille de Julien, magasinier, de Corpataux, et de Philomène, née Egger, rue du Progrès, 18.

Bœcher, Germaine, fille de Pierre, scieur, de Dirlet, et de Caroline, née Müller, Neuveville, 80.

#### Décès

13 avril. — Dousse, née Villard, Marie, épouse de François, de Treyvaux, 27 ans, rue Grimonx, 7.

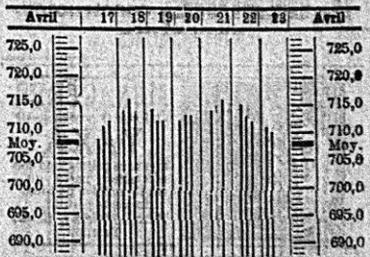
14 avril. — Bapst, née Pingoud, Anne, veuve de Christophe, de La Roche, 92 ans, Grandrue, 10.

21 avril. — Guiny, née Renvey, Emilie, épouse de Julien, d'Avry-sur-Matran, 57 ans, rue du Botrel, 16.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 23 avril

BAROMÈTRE



### THERMOMÈTRE C.

Avril	17	18	19	20	21	22	23	Avril
7 h. m.	1	4	7	6	5	1	3	7 h. m.
11 h. m.	3	8	11	12	10	7	5	11 h. m.
7 h. s.	3	6	9	10	9	6	5	7 h. s.

### TEMPS PROBABLE

Zurich, 23 avril, midi.

Température assez basse; danger de gelée blanche; neige au Jura.

### Evénements

## STIMULANT

Appétit au Vin et Quinquina

pas d'une ruse de guerre, destinée à endormir sa vigilance. Mais son attention avait été mise en éveil; il fit surveiller plus étroitement les mouvements de l'ennemi et fut rapidement éclairé sur ses véritables intentions.

## FRIBOURG

### Les chrétiens sociaux romands à Fribourg

#### SECONDE JOURNÉE

La troisième assemblée générale des délégués de l'Union romande s'est ouverte lundi matin, à 8 heures 1/2, au Cercle social. Ce fut une assemblée de liquidation, qui réussit, grâce à la présidence expéditive de M. le Dr Savoy, à débayer d'une foule de questions l'ordre du jour du congrès.

#### La politique

Parmi les propositions des sections soumises à l'étude du comité romand, figurait celle de la constitution éventuelle d'un parti chrétien social. Les anciens statuts de l'Union romande stipulaient que l'association s'abstenait de toute politique de parti. La situation de diverses sections, notamment de la ville de Fribourg, pouvait paraître à la longue, de cet état de choses. Les délégués de cette ville exposèrent en toute loyauté les expériences électorales faites ces dernières années et sollicitèrent des directions précises pour l'avenir. Après discussion, il fut décidé que les questions d'ordre politique, ne pouvant être tranchées uniformément pour tous les cantons romands, seraient de la compétence des comités cantonaux. M. le Dr Savoy donna à ce sujet, d'intéressantes indications, sur la politique chrétienne sociale menée à Saint-Gall.

#### L'activité de l'Union romande

A M. l'abbé Pilloud, secrétaire romand, était dévolue la tâche de résumer l'activité des divers groupements et de dresser le bilan de l'Union pour l'an dernier. Personne ne pouvait le faire mieux que lui, puisqu'il fut à la brèche du premier jour de l'année au dernier et puisqu'il demeura et demeure toujours le dépositaire rigoureux du feu sacré de l'enthousiasme, sans lequel plus d'un soldat eût déserté à la petite armée aux heures troubles de l'insuccès ou de la défaite. Car il y eut bien quelques déceptions dans la vie de l'Union ces derniers mois; mais comme elles apparaissent déjà lointaines, quand on songe aux magnifiques conquêtes réalisées sur tant de points de la terre romande, et plus particulièrement à Fribourg, dans le Jura, en pays neutro-tellés et dans le canton de Vaud!

Quelques chiffres marqueront mieux que tous les commentaires l'avance faite. Le 1<sup>er</sup> décembre 1918, le nombre des adhérents de l'Union romande était de 1661; le 1<sup>er</sup> avril 1919, il était de 2778, et si l'on y ajoute deux sections allemandes de Fribourg non encore affiliées et celles de la Singine, le total des chrétiens sociaux dépasse 3000, dont 2027 pour le canton de Fribourg, et 1251 pour la ville. En Gruyère, il y a 304 affiliés; dans le canton de Vaud, 317; dans celui de Neuchâtel, 432; dans le Jura bernois, 355; à Monthey, 47; à Versoix, 28. Pour le canton de Fribourg, les sections affiliées se décomposent comme suit: ville de Fribourg: Arbelterverein, 60 membres; Union des travailleurs, 270; Fédération ouvrière, 356; Cercle d'études, 15; garçons-boulangers, 27; syndicat des électriciens, 261; syndicat des ouvriers de la ville, 130; syndicat des ouvriers de Saint-Paul, 42; association des fonctionnaires communaux, 50; syndicat des cochers et charretiers, 60; société des ouvriers des arsenaux, 54. Section de Prez-vers-Noréaz et environs, 70; Broc, hommes, 35; Gruyères, hommes, 71; Gruyères, dames, 107; La Tour, dames, 60; Epagny, syndicat, 31.

Cette statistique est une preuve éloquente de l'action intense du secrétariat romand et de ses auxiliaires. Aussi l'assemblée a-t-elle applaudi des deux mains le chaleureux témoignage de gratitude rendu par M. l'abbé Pilloud aux dirigeants de l'Union romande, à M. le Dr Savoy, à M. l'avocat Dirigot, à M. Braichet, et aux deux dévoués secrétaires adjoints du bureau de Fribourg, M<sup>lle</sup> Lauper et M. Albert Curty. Les bravos redoublèrent lorsque ce dernier, racontant sa vocation sociale, dit avec émotion la juste part de M. l'abbé Pilloud dans le succès du mouvement et joignit au nom du secrétaire romand celui d'un autre guide de la première heure, demeuré fidèle aux catholiques sociaux de Fribourg, M. le chanoine Beumppin.

Nous n'avons presque rien dit de tout ce qui mériterait d'être cité dans le rapport si plein de vie de M. l'abbé Pilloud; nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir sous peu. Quant à la situation budgétaire de l'Union romande, sans être brillante, elle est satisfaisante pour les circonstances. Elle a été exposée avec toute la clarté désirable par le caissier central, M. Kistler, de La Chaux-de-Fonds. Si les judicieux conseils de ce compétent trésorier, et si la réorganisation du secrétariat entre rapidement dans la voie des réalisations, la marche financière de la nouvelle confédération sociale romande est assurée. D'ores et déjà, la fortune sourit aux audacieux, la Société éditrice de l'Union romande a décidé de faire paraître l'Action Sociale toutes les semaines à partir de Pâques. La vaillante feuille se tire à 4000 exemplaires. Et le modique sacrifice demandé aux sections pour étendre et intensifier l'action de leur cher journal sera consenti généreusement à n'en pas douter.

#### Vers la réorganisation

L'assemblée de lundi matin a entendu ensuite la seconde lecture des nouveaux statuts discutés la veille et en a voté l'approbation à l'unanimité. Après quoi, en attendant la constitution définitive des diverses fédérations, un comité

provisoire romand, comprenant des représentants de ces futures fédérations, a été désigné. Il se compose comme suit: Pour la fédération des sections ouvrières masculines, MM. Louis Bovey (Fribourg) et Joseph Braichet (La Chaux-de-Fonds); fédération des sections féminines, M<sup>lle</sup> Lina Auderset (Fribourg) et Spielmann (Lausanne); fédération des syndicats chrétiens sociaux, MM. Georges Fischer et Roger Guimy (Fribourg); fédération des cercles d'études, M<sup>lle</sup> Jeanne Terrier (Fribourg) et M. Georges Gross (Lausanne); fédération des propagandistes, M<sup>lle</sup> Alice Weissenbach (Fribourg) et M. E. Gauthier (Lausanne) et F. Fleury (Porrentruy); fédération des caisses-malades, MM. Summermatter (Lausanne) et Dietrich (Versoix); fédération des Coopératives « Concordia », MM. Henri Clément, (Fribourg) et Rouiller (Bulle); M. Joseph Braichet, président romand sortant, a été confirmé comme président du comité provisoire.

#### La votation du 4 mai

Le comité conservateur cantonal a décidé hier de recommander aux électeurs du parti l'acceptation du projet de renouvellement de l'impôt fédéral de guerre, sur lequel le peuple se prononcera le 4 mai prochain.

On sait que le comité du parti conservateur populaire suisse s'était déjà prononcé dans le même sens.

## Exportations à destination de la France

Communiqué de la Chambre de commerce de Fribourg:

Afin de permettre aux bureaux de douanes suisses de sortir d'établir aussi exactement que possible les données statistiques relatives à l'exportation de marchandises contingentes à destination de la France, il est nécessaire de joindre aux envois de cette catégorie, une facture du vendeur certifiée exacte par la Chambre de commerce fribourgeoise. Cette facture doit être faite en trois exemplaires (en francs suisses).

Pour les expéditions hors contingent et les expéditions pour lesquelles le destinataire en France est un bénéficiaire d'une autorisation d'importation, cette formalité n'est pas requise.

Nos exportateurs sont encore rendus attentifs au fait que tout envoi à destination de la France doit être accompagné d'une facture du vendeur établie en francs français. La législation de cette pièce par une autorité suisse ou une Chambre de commerce n'est pas requise jusqu'ici.

## Nouvelle représentation théâtrale

Pour répondre à la demande de leurs amis et pour aider au développement de leur société, les jeunes gens de l'association paroissiale de Saint-Nicolas organisent pour le dimanche, 27 avril, à 8 h. du soir, dans la grande salle de la Banque de l'Etat, une séance dramatique et comique avec un programme renouvelé et des plus attrayants. Prix des places: 1 fr. pour les adultes et 50 centimes pour les enfants. — Location, au local de la société, maison de Justice, de 6 h. à 7 h. du soir. Costumes de la maison Kaiser, Bâle.

## Concours de petit bétail

Les concours de petit bétail pour l'année 1919 auront lieu du 28 avril au 23 mai. Pour les primes individuelles, les sujets mâles doivent être présentés aux chefs-lieux des districts. Les inscriptions des sujets mâles se feront auprès des préfetures jusqu'au 3 mai et celles des sujets femelles auprès des secrétaires des syndicats. L'approbation des verrat, boucs et bœufiers destinés à la reproduction se fera à l'occasion de ces concours.

## Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Dons reçus : M. Käelin, Châtel-Saint-Denis, 3 fr. — M. H. Schuler, Auboranges, 5 fr. — Caisse Raiffeisen, Le Pâquier, 10 fr. — M<sup>lle</sup> Udry, modes, 3 fr. — M<sup>me</sup> veuve Marie Vollet, Fétingy, 5 fr. — M. le Dr Kursteiner, Berne, 5 fr. — M<sup>lle</sup> Laugier, 3 fr. — M. F. Heim et C<sup>ie</sup>, 100 fr. — M. Lucien Corninbeuf, Dondidier, 5 fr. — M. Eug. Berset, Autigny, 5 fr. — Banque cantonale fribourgeoise, 50 fr. — M. A. Dafflon, Neyruz, 5 fr. — Société de laiterie, Villars-Viviers, 10 fr. — M. A. Folly, Fribourg, 25 fr. — M. Auguste Rigolet, Mides, 3 fr. — M. Andréy, Avry-devant-Pont, 5 fr. — M<sup>me</sup> Angèle Deschemaux, Blessens, 5 fr. — M. Louis Conus, Blessens, 2 fr. — M<sup>me</sup> Elise Sagnaux, Bilenas, 3 fr. — M. Gaudard, préfet, Bulle, 50 fr. — M. Pierre Guilliet, Reuyers-les-Prés, 5 fr. — M. C. Blanc, Corbières, 1 fr. — Société de tir, Romont, 5 fr. — Société Saint-Laurent, Fribourg, 50 fr. — Ecole d'agriculture de Pérolles, 8 fr. — Caisse Raiffeisen, Dirlet, 5 fr. — M<sup>lle</sup> Th. Neuhaus, 2 fr.

## Calendrier

Jeu 23 avril

### Saint FIDÈLE DE SIGNEREN, martyr

Saint Fidèle, capucin, fut envoyé dans les Grisons pour y prêcher la foi. Il fut massacré par les hérétiques. Benoît XIV l'a canonisé.

## Pour combattre

les refroidissements, la toux, l'enrouement, la pharyngite, on néglige les Tablettes Gaba.

Ces tablettes Wybert fabriquées autrefois par la pharmacie d'or, à Bâle, sont en vente partout dans les boîtes bleues portant la marque Gaba et-dessus, au prix de fr. 1,75. Attention! Tous les autres emballages sont des contrefaçons. 6127

d'Alsace-Lorraine, qui vend les papiers bisulphés à 190 francs. On lui demandera de relever ses prix.

Car, pour certains industriels, vendre bon marché est un crime impardonnable.

Les organisateurs de la vie chère n'entendent pas qu'elle prenne fin de si tôt.

## Exportations en Pologne

On nous écrit de Berne : Dans quinze jours, un train direct d'exportations quillera la Suisse pour la Pologne; le train passera par l'Autriche et la Tchéco-Slovaquie et sera escorté par des militaires suisses jusqu'à Varsovie.

## La semaine de 48 heures

On nous écrit de Berne : Le Conseil fédéral a décidé d'introduire, dès le 5 mai, la semaine de 48 heures dans les ateliers militaires; actuellement la durée du travail est de 54 heures.

La semaine de 48 heures sera aussi introduite à la Monnaie fédérale.

## La cherté du bétail

Baden, 22 avril.

Le comité du parti radical de Baden, vu le nouveau renchérissement de la viande de boucherie, a adressé la requête télégraphique au Conseil fédéral de vouloir décider, à teneur de ses pleins pouvoirs, que le droit d'acheter du bétail de boucherie appartenait jusqu'à nouvel ordre aux cantons et aux communes. En attendant tous les permis d'achat et de vente accordés aux marchands de bestiaux seraient supprimés.

## Le lait

L'Office fédéral de l'alimentation a pris la décision suivante :

Les cultivateurs de domaines sont tenus de maintenir dans leur proportion habituelle leur bétail laitier pour la fourniture du lait. Tout le lait de vache et de chèvre est retenu pour le compte de l'Office fédéral du lait. Les quantités de lait nécessaires aux producteurs, ainsi que pour l'élevage des veaux sont réservées.

La ration reste la même qu'auparavant : soit un litre pour les enfants jusqu'à cinq ans, les suppléments pour les enfants de cinq à quinze ans et pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Les autres personnes recevront la ration d'un demi-litre, ration qui pourra cependant être réduite par les offices de lait, en cas de pénurie.

Les restaurants, pensions et autres établissements de ce genre ne peuvent servir du lait que contre la remise du coupon correspondant à la quantité consommée.

Cette décision entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1919.

Dans la séance de mardi du Conseil fédéral, il a été communiqué qu'un accord était intervenu entre l'Office fédéral de l'alimentation et les associations laitières; le prix du lait ne subira provisoirement, pour la durée de trois mois, aucune augmentation pour les consommateurs. On espère qu'une augmentation ne se produira pas non plus pour le reste de l'été.

## FAITS DIVERS

### SUISSE

#### La grippe

On nous écrit de Lugano : Une note du département cantonal d'hygiène annonce 201 cas de grippe notifiés officiellement du 7 au 13 avril contre 58 dans la semaine précédente.

## Echos de partout

### DES RÉPUBLICAINS DE FRAICHE DATE

Les soldats badois qui n'ont pas encore reçu les insignes des ordres de guerre dont ils ont été gratifiés au cours de la campagne ont fait une pétition pour que ces distinctions leur fussent octroyées, nonobstant l'abolition des décorations décidée par le nouveau régime. Le gouvernement a essayé d'éluder la requête, en disant que la république n'avait pas d'ordre qui lui fut propre et qu'il serait étrange qu'elle repri la frappe des médailles militaires à l'effigie du ci-devant grand-duc. Les soldats ont répliqué que c'était justement ce qu'ils voulaient et qu'ils ne se soucieraient pas d'une autre décoration. Le gouvernement a dû s'incliner et demander au grand-duc la permission de frapper de nouvelles médailles à son effigie.

### MOT DE LA FIN

Au procès Humbert, à Paris, un témoin, ancien membre du conseil d'administration du Journal, dépose en faveur de l'ancien sénateur, en disant que celui-ci n'a fait que se rallier à l'opinion du conseil. Alors, le colonel qui dirige les débats :

— Combien étiez-vous à cette réunion du conseil d'administration ?

— Mais... deux, M. Humbert, président, et moi.

— Bon, bon. Et qui avait voix prépondérante, le président ou le membre ?

— Le président, bien entendu.

— Alors Charles Humbert s'est rallié à la majorité ?

## PETITE GAZETTE

### La Tour Eiffel

Au commencement de septembre 1914,

